



Bandeau ventouse électrifiée + barre antipanique

Le bandeau ventouse et la barre antipanique par détection, s'installent sur la porte d'un abri sécurisé. Ils permettent la sécurisation de la porte quand l'abri est équipée d'une gestion d'accès électrique.

Le bandeau ventouse en alu est posé côté extérieur, il maintient la porte verrouillée à l'aide de deux ventouses électromagnétiques. Chaque ventouse dispose d'une force de retenue maximale de 300 daN.

- **Poignée aluminium toute hauteur** permettant aux personnes à mobilité réduite de pouvoir ouvrir la porte.
- **Contact d'état intégré** : Le bandeau électromagnétique transmet l'information « porte verrouillée » ou « porte déverrouillée » à une centrale grâce à un contact intégré, avec un pouvoir de coupure de 24V DC
- **Adapté aux issues de secours** : Ces bandeaux-ventouses bi-tension (12/24V DC) sont certifiés NF S 61-937 en 24V DC, ce qui les rend appropriés pour une installation sur les issues de secours.

La barre antipanique de détection se situe à l'intérieur de l'abri. Elle est posée en applique sur la porte. Elle assure une sortie libre de l'usager par détection de l'appui sur la barre. Quand l'usager exerce un appui sur la barre, elle envoie un signal pour couper les ventouses et libérer l'ouverture de la porte. Elle est plus intuitive qu'un bouton de sortie car elle est située directement sur la porte.



N Article livré	N Article installé	Art Fourn	Designation
4231051		PORTE ELEC	Bandeau ventouse électrifié - déchargé sous abri